



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GUIDE PRATIQUE À L'ATTENTION DES PERSONNELS

REPRISE PROGRESSIVE DE L'ACTIVITÉ

RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

Mai 2020

LES MODALITÉS DE TRAVAIL EN PRÉSENTIEL



Calendrier de reprise progressive

La reprise d'activité en présentiel se fera de manière progressive, et conduira dans un premier temps, à privilégier, lorsque c'est possible, le recours au télétravail ou au travail à distance.

Une première phase de déconfinement aura lieu du 11 mai au 2 juin 2020.

Au terme de cette période, un point sur la situation sanitaire devra être réalisé.

LES MODALITÉS DE TRAVAIL EN PRÉSENTIEL



Au rectorat

En fonction de leur situation de santé, les chefs de service et les personnes pour qui le présentiel est indispensable à la poursuite de l'activité, reviennent au rectorat.



En télétravail

Les personnels pour lesquels l'activité en télétravail peut se poursuivre.

Les « personnels vulnérables », ou agents vivants au domicile d'une personne vulnérable, ou cas contact direct avec une personne atteinte par le virus devront continuer d'exercer jusqu'à nouvel ordre au domicile (afin de ne pas prendre de risque personnellement ou en faire prendre à leur entourage en exerçant en présentiel).

Tout personnel présentant des symptômes reste à domicile.

LES MODALITÉS DE TRAVAIL EN PRÉSENTIEL

Selon quel rythme et quelle organisation ?

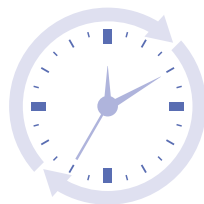
Il est prévu autant que possible la présence de :



→ **un agent par bureau**

→ **jusqu'à deux agents par bureau collectif**

sous réserve de respecter les règles de distanciation physique d'au moins un mètre (soit environ 4m² par agent).



→ **un système de rotation de présence des agents**
au sein de chaque service.

LES MODALITÉS SANITAIRES



→ Le nettoyage et la désinfection des locaux

Un protocole de nettoyage et de désinfection des locaux a été mis en place au sein du rectorat avec renforcement du nettoyage des bureaux, des poignées de portes, aération des différents espaces...

→ L'arrivée au rectorat

Tout agent, y compris celui qui accède au bâtiment par le parking, se présente à son arrivée à l'entrée principale du rectorat. Des masques jetables sont à disposition.

LES MODALITÉS SANITAIRES

Une communication sur le rappel des gestes barrières est faite dans plusieurs points du rectorat.



→ **Gel hydro alcoolique**
mis à disposition des personnels.



→ **Port du masque**
dans tous les espaces du rectorat.

LES MODALITÉS SANITAIRES



- **1 personne par espace confiné :**
ascenseur, espace photocopieur
Des modalités sanitaires sont spécifiques
à ces lieux.



- Maintenir l'usage d'une transmission
dématérialisée des documents à signer.

LES MODALITÉS SANITAIRES



→ L'audio et la visio-conférence restent privilégiées

Les réunions en présentiel restent très limitées et respectent les « gestes barrière ».

Les capacités d'accueil des salles de réunion sont adaptées pour respecter les mesures de distanciation physique.

→ **Les portes des bureaux sont ouvertes** pour éviter les contacts avec les poignées, **de même pour les portes donnant accès aux blocs toilettes.**

RESTAURATION ET ESPACES PARTAGÉS

Au regard de la situation, pour la sécurité de tous :



→ **Le restaurant administratif reste fermé.**

À partir du 18 mai, mise en place d'un système de commande de panier repas.

→ les personnels pourront déjeuner dans leur bureau en veillant à la propreté des lieux.



→ les espaces détente et les distributeurs automatiques sont momentanément indisponibles

LES SERVICES ET PERSONNES RESSOURCES RESTANT À VOTRE ÉCOUTE

Une nouvelle période s'ouvre mais la crise sanitaire n'est pas terminée ; il nous faut veiller à la sécurité de tous et de chacun. Ces nouvelles consignes de fonctionnement du rectorat veillent au respect des enjeux sanitaires tout en nous permettant de nous réapproprier les lieux.

Un groupe de travail sera mis en place pour recenser vos expériences et répertorier les bonnes pratiques pendant cette période particulière ; n'hésitez pas à nous faire remonter vos témoignages et idées à l'adresse vos-idees@ac-toulouse.fr

Après deux mois de confinement, nous sommes heureux d'amorcer cette reprise progressive de l'activité au sein de nos locaux.

Cellule d'information à destination des personnels de l'académie :

tous les jours de la semaine
de 8h30 à 18h30 au 05 36 25 82 53

Le service de la médecine de prévention :

medecin-de-prevention@ac-toulouse.fr

Une psychologue du travail : Judith Brion

judith.brion@ac-toulouse.fr

Le service social des personnels :

samis@ac-toulouse.fr